

EXTRAIT N° DEL2025-52

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le quatre décembre deux mil vingt-cinq et sous sa présidence,

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Véronique KERSTEN, Christophe DEMESSINE, Stéphanie PRIGENT, Marie-Odile BILLET, Denis GASCHET, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Christine NUNES-MANZO, Jonathan DROY, Gwenaël PERONNET, Patricia ALBONETTI, Rabah DRISSI, Jean-Pierre GRILLET, Florence QUILLET, Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine DEROUET, Lionel RABAUD, Peggy BARBEROT, Maurice BARBEROT.

Etaient absents et représentés : Patrick DACNENBERGHEN, (a donné pouvoir à Stéphanie PRIGENT), Jean-Claude BROSSARD (a donné pouvoir à Patricia ALBONETTI), Brahim MEKERRI (a donné pouvoir à Denis GASCHET), Myriam EL BAI (a donné pouvoir à Gwenaël PERONNET), Myriam MALEVRE (a donné pouvoir à Jean-Pierre GRILLET), Bruno DESESQUELLE (a donné pouvoir à Dominique MESLET),

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).

Le nombre de présents est de 23 et le nombre de votants 29.

Jonathan DROY est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget primitif, supplémentaire, les DM1 et DM2 de 2025 de la Ville de Meulan-en-Yvelines,

Considérant que le contenu du budget primitif fait l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits,

Considérant que le Conseil municipal est appelé, chaque année, à voter des décisions modificatives, notamment des virements de crédits entre chapitres,

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,

Christophe DEMESSINE ayant présenté ce rapport à l'assemblée,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix pour et 7 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine DEROUET, Lionel RABAUD, Peggy BARBEROT, Maurice BARBEROT) :

- **APPROUVE** la décision modificative N°3 selon le détail suivant :

FONCTIONNEMENT					
<i>Sens</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Articles</i>	<i>Libellé Article</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
D	042	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	- 15 962,03 €	
D	042	6761	Differences sur réalisation	- 37,97 €	
R	77	775	Produits des cessions d'immobilisations		- 16 000,00 €
D	65	6541	Créances admises en non valeur	437,76 €	
D	65	6542	Créances éteintes	- 437,76 €	
D	042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	35 187,71 €	
D	011	6188	Autres frais divers (ligne de réserve)	- 35 187,71 €	
Total en fonctionnement				- 16 000,00 €	-16 000,00 €

INVESTISSEMENT					
<i>Sens</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Articles</i>	<i>Libellé Article</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
R	040	2112	Terrains de voirie		-15 962,03 €
R	040	192	Plus ou moins value sur cessions d'immobilisation		-37,97 €
R	024	024	Terrains de voirie		16 000,00 €
R	040	28031	Frais d'études		5 493,34 €
R	040	2805	Concessions, brevets, licences...		407,36 €
R	040	281533	Réseaux câblés		176,87 €
R	040	281534	Réseaux d'électrification		14,90 €
R	040	281538	Autres réseaux		34,69 €
R	040	281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		71,83 €
R	040	281828	Autres matériels de transport		1 504,78 €
R	040	281838	Autre matériel informatique		25 440,89 €
R	040	281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		126,57 €
R	040	281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		435,99 €
R	040	28188	Autres		1 480,49 €
R	13	1311	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables versées par l'Etat		3 908,00 €
D	21	2188	Autres immobilisations corporelles (ligne de réserve)	39 095,71 €	
Total en investissement				39 095,71 €	39 095,71 €

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 11 décembre 2025

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU